

Conseil communal de Lausanne
Commission permanente des finances

Rapport sur le préavis N°2021/50
Crédits supplémentaires pour 2021 (2^{ème} série)

Date et lieu

3 novembre 2021 de 18h à 21h15 / Salle du Conseil communal

Composition de la commission

Daniel Dubas (Président)

Mme Eliane AUBERT

Mme Anne BERGUERAND

M. Eric BETTENS

Mme Aude BILLARD

M. Vincent BRAYER

Mme Muriel CHENAUX MESNIER

M. Pierre CONSCIENCE

Mme Mathilde MAILLARD

M. Philippe MIAUTON

M. Fabrice MOSCHENI

Mme Sarah NEUMANN

M. Mathias PAQUIER

M. Benjamin RUDAZ (rapporteur)

Excusés

Mme Maimouna MAYORAZ

Représentants de la Municipalité et de l'administration communale

Mme Florence Germond, directrice des finances et de la mobilité

M. Emmanuel Bourquin, chef du service des finances

Mme. Danièle Nicolet-Balet, adjointe du chef de service

Notes de séance

Mme Elisabeth HUBER, service des finances

Depuis 2012, les services sont tenus de proposer des compensations lors de leurs demandes de crédits supplémentaires ce qui a été le cas, à quelques exceptions près.

La Commission des finances prévoit sur les demandes supérieures à CHF 50'000.- et prend connaissance des dépenses inférieures à ce montant qui sont du ressort de la compétence de la Municipalité.

Sur le total des demandes, 13 étaient de compétence déléguée. Sur l'ensemble, on relève 3 autorisations d'achats et 1 crédit d'investissement. Quatre demandes de crédits supplémentaires concernent plusieurs directions (multidirection), s'agissant en effet de la prise en charge par le Fonds pour l'efficacité énergétique (FEE) du supplément de prix pour l'acquisition de véhicules propres aux autorisations d'achats 2021 ainsi que le transfert de budget entre direction.

L'essentiel des montants approuvés dans le cadre des crédits supplémentaires sont liés à la politique municipale de gestion des conséquences de la pandémie du Covid-19.

La répartition entre les directions est la suivante:

	Budget fonctionnement	dont compétence déléguée	Autorisations d'achats	dont compétence déléguée	Crédits d'investissements	Totaux
1. CD	7	2				7
2. SE	8	3				8
3. SCS	4	1	1	1		5
4. LEA	8	5				8
5. EJQ	4		1	1		5
6. FIM	2	1				2
7. SIL	1				1	2
8. MULTI	3	1	1			4
Totaux	37	13	3	2	1	41

La répartition des montants nets est la suivante:

	Budget fonctionnement	Autorisations d'achats	Crédits d'investissements	Totaux
1. CD	-528'400			-528'400
2. SE	2'550'000			2'550'000
3. SCS	97'200	22'000		119'200
4. LEA	47'500			47'500
5. EJQ	852'000	38'600		890'600
6. FIM	1'077'600			1'077'600
7. SIL	-24'900		30'000	5'100
8. MULTI				0
Totaux	4'071'000	60'600	30'000	4'161'600

Budget de fonctionnement

Globalement, peu d'objets ont induit un débat ou requis un complément d'informations. Les différentes requêtes ont été acceptées le plus souvent par une majorité assez large s'appuyant sur au moins 4/5 de votes favorables.

Autorisations d'achats

Néant.

Crédits d'investissements du patrimoine administratif

Le montant de CHF 30'000 est sollicité afin de boucler le crédit d'investissement de CHF 128 mios en lien avec le renouvellement des infrastructures du réseau de distribution électrique des Services industriels (SIL, préavis N° 2015/84)

Conclusions

Au vote, la commission <u>accepte</u> l'unique conclusion et les montants correspondants par 12 oui, 0 non et 1 abstention.

Lausanne, le 3 novembre 2021

Benjamin Rudaz, Rapporteur